

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 18 septembre 2020

Le Bureau de santé rappelle au public de respecter les limites des rassemblements

NORTH BAY (Ontario) – À compter de minuit ce matin (18 septembre 2020), la limite des rassemblements a été réduite dans les régions de Toronto, Ottawa et Peel. Elles sont passées à un maximum de 25 personnes pour les rassemblements extérieurs et à 10 pour les rassemblements intérieurs. Ces restrictions ont été mises en place en raison de la croissance constante du nombre de cas de la COVID-19 dans la province.

Le nombre de cas de la COVID-19 est encore très faible dans la région du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) et le nombre de tests effectués est supérieur à la moyenne provinciale. Nous ne réduirons pas pour le moment les limites des rassemblements. Nous aimerions cependant rappeler aux membres du public que le nombre de personnes ne doit pas dépasser 100 dans les rassemblements extérieurs et 50 dans les rassemblements intérieurs et qu'ils doivent continuer à respecter les mesures d'éloignement physique lorsqu'ils se trouvent avec des personnes à l'extérieur de leur cercle social.

Le Bureau de santé continuera à surveiller la situation à l'échelle locale et à évaluer le besoin de réduire la limite des rassemblements si le nombre de cas connaît une hausse importante dans la région.

« Dans notre région, nous avons uni nos efforts pour essayer d'arrêter la propagation de la COVID-19. Nous sommes en bonne position, mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Que vous assistiez à un événement ou que vous vous retrouviez ensemble à l'extérieur de l'école pour manger votre dîner, vous devez garder une distance de 2 mètres les uns des autres. Vous devez porter un couvre-visage dans tous les lieux publics intérieurs, dans les transports en commun et chaque fois qu'il n'est pas possible de respecter les mesures d'éloignement physique », explique le Dr Jim Chirico, médecin-hygiéniste.

Nous encourageons les membres du public à continuer à respecter les mesures de santé publique, soit pratiquer l'éloignement physique, porter un couvre-visage, se laver ou se nettoyer les mains fréquemment et tousser et éternuer dans leur manche. En unissant nos efforts, nous pourrions continuer à relancer notre économie locale et garder les élèves en classe.

Pour obtenir plus de renseignements sur la COVID-19, allez au <https://www.myhealthunit.ca/en/health-topics/ressources-en-fran-ais.asp>.

Faits éclairés

- Taux de tests effectués par le Bureau de santé : 26 872,1 tests par 100 000 habitants
- Taux de tests effectués en Ontario : 25 798,6 tests par 100 000 habitants

-30-

Renseignements pour les médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques
Tél. : 705 474-1400, poste 5221 ou 1 800 563-2808
Courriel : communications@healthunit.ca